

## Plan d'Action de Conservation (PAC)

# *Fleurydora felicis* A.Chev. (Ochnaceae)



**Statut, description, habitat et écologie :** Arbuste ou petit arbre atteignant 7 m de haut. Feuilles alternes, groupées au sommet, limbe 5-12 cm de long x 3-7 cm de large, obovale, coriace, encochées au sommet. Inflorescences en panicule terminale. Grandes fleurs jaunes avec 5 pétales et 5 sépales, jaunes. Fruits capsulaires ellipsoïdes avec de nombreuses petites graines ailées dispersées par le vent. Graines aplaties et ailées.

**Distribution :** Endémique à la Guinée

**Distribution en Guinée :** Cette espèce est présente principalement à Kindia : régions du mont Gangan et de Kounoukan.

**Remarques importantes :** Cette espèce est très reconnaissable en fleur dans la saison sèche, mais c'est aussi facile à reconnaître sans fleur avec les limbes encochées au sommet.

**Menaces :** La coupe de bois et les feux de brousse.

### Récoltes en Guinée :



Figure 1: *Fleurydora felicis* (Martin Cheek)

Récolteur	Numéro	Date	Latitude	Longitude	Localité
Burgt, X.M. van der	2272	11/02/2019	9.731806	-12.8238	Forécariah Préfecture, pentes du Plateau de Benna au-dessus de Gombokori Village.
Cheek, M.	18317	04/02/2016	10.15272	-12.8575	Kindia a Télimélé, Des affleurements rocheux de grès à l'ouest de la route 'Mt Gangan'.
Cheek, M.	18338	04/02/2016	10.10228	-12.8465	La Pastoriah village, bifurquer ouest sur la route de Kindia a Télimélé, affleurements rocheux après le village, 'Mt Gangan' sens lato.
Cheek, M.	18343	05/02/2016	10.12836	-12.8635	Kindia : 30 min de marche au nord du village, entre deux lignes parallèles alignées N-S sur les collines de grès
Cheek, M.	18530B	19/06/2016	10.12857	-12.8635	Mt Gnonkaoneh, NE de Mayon Kouré village oust de Kindia sur la route de Télimélé.
Chillou, J.	S.N.	18/04/1924	10.70583	-14.4033	Cercle de Boké. Entre Songolon et Falaba - région gréseuse.
Guilavogui, P.A.	144	20/02/2019	11.11272	-12.7486	Pita Préfecture, Ninguélande Sous-Préfecture, pentes ouest de Pella Tossokéré village.
Guinea observations	123	22/04/2017	9.619472	-12.9227	Forécariah Préfecture, village Taban, pente profonde au-dessous du Plateau de Benna, 5 km est du village, Forêt de Kounoukan.
Haba, P.M.	18	13/12/2007	9.949167	-12.8828	La cascade de Kilissi près de la station d'eau de Kindia dans Molota.

Haba, P.M.	432	25/09/2016	9.548806	-12.8599	Mont Dalonia Ghia, partie sud du Plateau de Kounounkan. 5 km Est of Gbereboun Village, au-dessus de la Forêt Classée de Kounounkan.
Haba, P.M.	445	30/09/2016	9.521139	-12.9523	Montagnes gréseuses, sud-ouest du Plateau de Kounounkan, 2.8 km Southwest of Gbara Village; Forêt Classée de Kounounkan.
Haba, P.M.	818	16/04/2017	9.568889	-12.8531	Forécariah Préfecture, Moussaya Sous-Préfecture. 5 km est de Sansakhori Village, Plateau de Kounounkan.
Jacques-Félix, H.	34	15/02/1934	10.05806	-12.8875	Kindia, au flanc des parois gréseuses du Gangan.
Jacques-Félix, H.	292		0	0	Environs de Kindia
Jacques-Félix, H.	686	01/12/1935	11.06111	-12.41	Environs de Pita (Létouma)
Jacques-Félix, H.	1759	01/06/1937	9.666667	-12.8833	Environs de Kindia (Benna)
Jacques-Félix, H.	1778	01/06/1937	10.89667	-13.0231	Environs de Téliimélé. Pont de la Kaffima [ ?]
Konomou, G.	620	19/10/2018	9.522556	-12.9526	Forécariah Préfecture. Kounounkan Massif. Banga Guemey.
Lisowski, S.	51371	05/02/1979	10.55	-14.4	Région de Boffa, arrondissement de Mancoutan. Bord rocheux de la rivière Songolo, près de la route Boffa-Boké.
Pobéguin, C.H.O.	2202	01/10/1909	10.89667	-13.0231	Guinée : Téliimélé

**Habitat** : Fissures des roches ou les falaises gréseuses. Franges forestières en savane.

**Description de l'habitat** : Cette espèce pousse dans les fissures des roches ou les falaises gréseuses. Franges forestières en savane à des altitudes comprises entre 200 et 900 m environ.

### Phénologie

Saison de floraison : décembre à avril

Saison de fructification : aout à octobre

### Statut de la population - recherche du jour

La taille globale de la population de cette espèce est inconnue en raison du manque d'information disponible. Cependant, elle pousse en populations clairsemées ou en tant qu'individus isolés peu et les individus se trouvent souvent à plus de 50 m les uns des l'autres. Il est connu à partir de huit collections réalisées entre 1909 et 1979 et de neuf collections récentes de 2007 à 2017. C'est probable que la population est en déclin, en raison de la perte d'habitat et de la récolte intentionnelle.

Il existe également un petit nombre de documents plus anciens collectés entre 1909 et 1979 dans les préfectures de Pita, Téliimélé, Boffa et Boké. Bien que ces dernières régions soient sous-échantillonnées, l'absence de données récentes pourrait signifier que les espèces sont disparu dans ces régions, par exemple en raison de l'extraction de la bauxite, car il s'agit d'une espèce très distinctive et facile à voir sur le terrain pendant la saison de floraison en raison de ses grandes fleurs jaunes (Canteiro & Cheek, 2019). Des recherches sont nécessaires pour déterminer la taille et les tendances actuelles de la population.

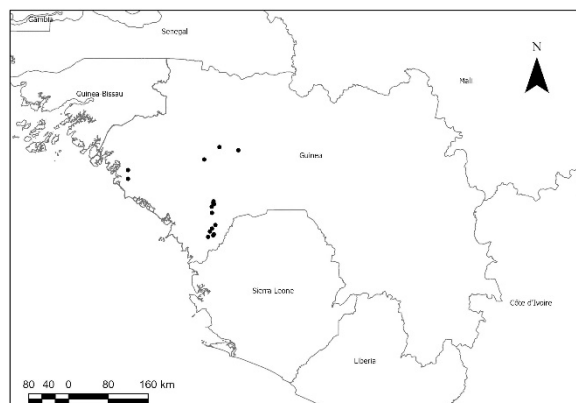


Figure 2: Carte de repartition

## Identification des menaces sur l'espèce

Cette espèce est principalement menacée par les feux de brousses, la récolte et l'exploitation minière le pâturage. Avec l'accroissement démographique, une pression accrue sera abattue sur cette espèce et son habitat en raison du niveau de pâturage plus élevé qui est particulièrement fréquent dans la partie nord du plateau de Kounoukan bien que les falaises de grès où se trouve cette espèce ne seront pas affectées par l'expansion urbaine. Les feux de brousse incontrôlés sont une autre menace courante en Guinée, brûlant les 2/3 du pays chaque année (Kasissi, 2002). Ils ont été signalés comme l'une des principales menaces dans la région de Fouta-Djallon (CEPF 2015) et sont fréquents dans la zone où cette espèce est présente. Les agriculteurs de cette zone utilisent souvent le feu pour défricher leurs champs ainsi que les éleveurs pour le broutage du bétail, les chasseurs également l'utilise pour la chasse des animaux en forêt et pour chasser les abeilles sauvages de leurs ruches (USAID 2007), ces feux se propageant fréquemment à travers de vastes zones, affectant l'habitat naturel (USAID 2007). Un certain nombre d'arbres abattus ont également été observés lors de travaux sur le terrain, probablement à des fins médicinales ou de bois de chauffage, et il existe diverses concessions minières de bauxite dans cette aire de répartition (MMG, 2016).

## Gestion d'espèce et stratégies de conservation :

**Actions de conservation :** Cette espèce est une cible du projet « Conservation des espèces d'arbres menacés dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes » menée par RBG Kew et Herbar National de Guinée (<http://www.herbiiergee.org/conservation-des-arbres-menacees.html>).

**Gestion du site :** Cette espèce est connue pour être présente dans deux forêts classées : les forêts classées de Gangan et de Kounoukan. Ces deux sites sont identifiés comme Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIPs) (Couch et al, 2019) et elles sont acceptées par le Gouvernement Guinéen d'ajouter au Réseau National des Aires Protégées. Cependant, et il y a des rapports d'activités menaçantes à l'intérieur, y compris la récolte du bois, l'empiètement agricole et les feux de brousse incontrôlés (Robertson 2001, Couch et al, 2019).

Il existe également un petit nombre de documents plus anciens collectés entre 1909 et 1979 dans les préfectures de Pita, Téliélé, Boffa et Boké. Bien que ces dernières régions soient sous-échantillonnées, l'absence de données récentes pourrait signifier que les espèces sont disparu dans ces régions.

## Gestion d'usage (espèces socio-économiques) :

L'écorce de cet arbre est utilisée par les Susu à des fins médicinales. La récolte du bois pour le combustible et la construction est une activité courante dans les régions où cette espèce est présente (Robertson, 2001), et il est probable que cet arbre soit également utilisé comme bois de chauffage et comme charbon de bois.

## Actions de récupération :

Cette espèce mérite des prospections botaniques et écologiques dans les habitats appropriés car, la taille globale de la population de cette espèce est inconnue malgré que



plusieurs missions axées sur cette espèce. Cependant, il pousse peu et les individus se trouvent souvent à plus de 50 m les uns des autres.

Il sera bon d'associer et sensibiliser les conservateurs de la nature et communautés riveraines de renforcer leurs capacités pour mieux connaître cette espèce et ses utilisations afin de réduire les menaces qui pèsent sur les espèces menacées et sur les forêts classées et aires protégées.

Cette espèce a fait partie de la campagne pour une fleur nationale avec les écoles en 2018 et elle fait partie du programme de l'éducation environnementale à Kindia.

**Conservation ex-situ** Les graines ont été collectées pour la conservation *ex situ* et sont stockées à la Millennium Seed Bank à Kew Gardens. Des recherches sont recommandées pour établir la taille, la répartition et les tendances actuelles de la population. Il est important aussi de faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules). En suite faire la transplantation de plantes dans d'autres sites sécurisés comme aire protégée, jardin botanique et les renforcer aussi dans les sites où elle existe déjà.

### Objectifs et cibles :

**Objectif générale** : Réduire le statut de menace de *Fleurydora felicis* d'EN à VU.

Coordination des actions de récupération, conservation par l'inclusion dans les aires protégées et la protection efficace de ces aires. Réduire les menaces sur les populations, reboisement des aires protégées avec les espèces indigènes et espèces menacées.

**Législation** : Nous intégrerons cette espèce dans la Monographie Nationale de la Guinée et l'annexe des espèces de l'acte forestier. Ajouter les actions de récupération et conservation dans les plans d'Aménagement et Gestion des aires protégées.

**Responsables** : Identification de l'agence ou de la partie chef de file et une liste des organisations comme OGP NRF, DNFF qui jouent un rôle dans les actions de gestion.

**Parties prenantes** : Les parties prenantes devraient représenter tous ceux qui peuvent bénéficier de la gamme complète des avantages qu'offre la forêt, ainsi que ceux susceptibles d'être désavantagés par la dégradation continue.

### Bibliographie:

Canteiro, C. & Cheek, M. 2019. *Fleurydora felicis*. La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN 2019 : e.T32181A95806238. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-2.RLTS.T32181A95806238.fr>

CEPF - Critical Ecosystem Partnership Fund. 2015. Profil de l'écosystème Hotspot de biodiversité des forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest.

Couch C, Cheek M, Haba P, Molmou, D, Williams J, Magassouba S, Doumbouya S, Diallo M Y. (2019) Threatened Habitats and Tropical Important Plant Areas of Guinea, West Africa. Solopress, UK.



Kasisi, R. (éditeur). 2002. Stratégie nationale et plan d'action sur la diversité biologique. Ministère de la Géologie des Mines et de l'Environnement, République de Guinée, Conakry, Guinée.

MMG - Ministère des Mines et de la Géologie, République de Guinée. 2016. Bauxite : carte des permis miniers. Disponible à l'adresse : <http://mines.gov.gn/en/media/maps/>. (Consulté en 2018).

Robertson, P. 2001. Guinea. In : L.D.C. Fishpool et M.I. Evans (eds), *Important Bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation*, pp. 391-402. Pisces Publications et BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11), Newbury et Cambridge, Royaume-Uni.

USAID. 2007. Guinée Biodiversity and Tropical Forests 118/119 Assessment. Agence des États-Unis pour le développement international.

